

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE:	
Par an, (payable d'avance).....	\$6.00
(payable durant l'année).....	7.00
ÉDITION SEMI-QUOTIDIENNE:	
Par an, (payable d'avance).....	\$4.00
(payable durant l'année).....	5.00
Pour les États-Unis, payable d'avance.	

Bureaux à Québec: No. 1, rue Ruade,
à côté du Bureau de Poste.

Editeur-Propriétaire: S. MARCOTTE

Rédacteur en Chef: HECTOR FABRE

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL QUOTIDIEN

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes première insertion.....	\$0.50
Chaque insertion suivante.....	0.125
Pour chaque ligne au-dessus de six lignes, première insertion.....	0.08
Chaque insertion suivante, par ligne.....	0.04
Une remise libre est accordée pour les annonces à long terme.	
Les annonces de décès à Montréal, chez FABRE & GRAVEL, avec ordre de publication, sont insérées dans le numéro du lendemain.	
Supplément à Montréal: Fabre & Gravel, Libraires, 219, rue Notre-Dame.	

Feuilleton de L'ÉVÉNEMENT
DU 4 JUIN 1875

LA TRESSE BLONDE

PAR
F. DE BOISGOSBY

(SUITE.)

Dès qu'il eut poussé le battant de la double porte à claire-voie et qu'il eut mis le pied dans l'intérieur, Edmond se trouva plongé dans un nuage de fumée si opaque qu'il lui devint impossible de rien distinguer. Peu à peu cependant, ses yeux s'habituaient à cette demi-obscurité, et il s'aperçut que le propriétaire de l'établissement avait suivi la coutume anglaise jusque dans les aménagements d'intérieur. La longue et unique salle était divisée en compartiments étroits séparés les uns des autres par des cloisons en planches hautes de sept à huit pieds. Chaque stalle, chaque box, comme on dit à Londres, garnie d'une table et d'un banc, pouvait recevoir de deux à quatre voyageurs, et restait ouverte sur le couloir central. Il n'existait ni porte, ni plafond. C'était l'isolement si cher aux insulaires, combiné avec les exigences du service et de la surveillance. Le consommateur n'était pas chez lui, puisque rien ne le défendait contre une invasion venant de face et d'en haut. Il n'était pas non plus condamné à la promiscuité du cabaret ordinaire, puisqu'il n'était pas vu de son voisin qu'il ne voyait pas lui-même.

Sartilly trouva un compartiment libre et s'y installa après avoir demandé une tranche de jambon et une pinte d'ale, qu'on lui apporta avec prestesse et propreté, et dont on lui réclama le prix immédiatement, selon l'usage anglais. Il se hâta de satisfaire un appétit doublement aigu par le temps et la marche. A mesure qu'il reprenait ses forces, le sentiment de sa situation, un instant oublié lui revenait rapidement. Il pensait aux embarras du lendemain, et il se demandait, entre autres questions, comment il ferait pour se trouver au rendez-vous du notaire chez mademoiselle de Mensingnac et pour entreprendre la visite de la stérile armoire, alors que probablement il aurait à régler avec ses témoins les conditions de son duel.

Un bruit de voix qui s'élevait dans un compartiment voisin vint l'arracher à ses réflexions. On ne se voyait pas d'un box à l'autre, mais on s'entendait très bien. Le vicomte n'aurait certainement pas fait attention à la conversation de quelques palefreniers qui occupaient vraisemblablement la stalle voisine s'il n'eût été frappé d'abord d'une particularité singulière. On causait alternativement, et même parfois simultanément en trois langues. Il comprenait des phrases anglaises et des phrases françaises et il reconnaissait très bien le troisième idiome, qui était l'allemand. Il lui sembla même avoir déjà entendu quelque part la voix germanique, et ce souvenir indéfinissable lui fit prêter l'oreille avec plus d'attention. Il s'était, du reste, trompé déjà si souvent, qu'il se défiait beaucoup de ses impressions et qu'il résolut de se borner à écouter.

C'était un dialogue bizarre; chacun des interlocuteurs parlait la langue de sa nation et comprenait sans doute les réponses des deux autres, puisque l'entretien ne s'arrêtait pas une minute. Il résultait de cette étrange combinaison que le vicomte, qui savait très bien l'anglais et pas du tout l'allemand, comprenait deux phrases sur trois, et démentait avec peine le sens général.

Au début, d'ailleurs, les paroles banales qu'il entendait l'intéressaient médiocrement; mais, après un quart d'heure, il saisit des mots qui pouvaient se rapporter à sa situation.

—Vous dites donc qu'il les a roulés comme il faut, murmurait la voix française.

—Perfectly well, indeed, assurait-on en anglais.

—Mais comment s'y est-il pris? reprenait le Français.

—La, une assez longue explication donnée par la voix allemande et suivie de rires bruyants.

—Ah! c'est qu'il est fort, le patron! répétait à la fois les deux premiers interlocuteurs.

—Oui, si nous n'avions pas

contre notre jeu ce damné gentleman, reprit l'Anglais tout seul, l'argent serait à nous déjà et la fille ne nous gênerait plus.

—La, on parla en allemand sur un ton de menace, et la voix française dit en riant:

—Vous, mon vieux, vous lui en voulez, parce qu'il vous a joué un fameux tour là-bas, le matin, vous savez... Faut que vous ayez de bonne jambes tout de même.

On s'en débarrassa bientôt, dites-vous, reprit l'Anglais après une courte réponse de l'allemand. Je ne demande pas mieux, mais par quel procédé?

Sartilly entendit encore des mots incompréhensibles pour lui puis plus rien. On aurait dit que les trois voisins s'étaient évaporés subitement. Un bruit léger lui fit lever la tête. Il crut distinguer, à travers le dais de fumée qui planait sur les box, une tête regardant par-dessus la cloison, et il se leva vivement pour la voir de plus près. Mais le curieux, si c'était réellement un curieux, disparut avec une célérité si prodigieuse que Sartilly eut bien s'être trompé. L'avait-on espionné et reconnu? Est-ce la cause du silence profond qui avait remplacé une conversation animée? Il resta très perplexé.

Il avait beau écouter, il n'entendait plus rien. On eût dit que ces cabarets étaient par des êtres surnaturels qui glissaient invisibles à travers l'épaisse vapeur du tabac. Deux ou trois fois il crut voir des ombres passer ainsi devant la porte ouverte de sa stalle. Et toujours le même silence à côté.

Cette incertitude finit par l'irriter si fort qu'il se décida à imiter la manœuvre de ses voisins. Il monta doucement sur une chaise, et, avec des précautions infinies, il avança la tête par-dessus les planches et examina le compartiment si bruyamment occupé naguère. La place était vide.

La disparition de ces hommes lui donna fort à réfléchir. Leur départ ressemblait beaucoup à une fuite, et ils devaient avoir des motifs sérieux pour interrompre ainsi leur conversation.

—Des gens de cette sorte, se disait le vicomte, ne renouent pas aux douceurs d'une soirée au cabaret par caprice ou par fatigue. S'ils se sont sauvés, c'est qu'ils craignent d'être entendus.

Leurs propos, qu'il se rappelait très bien, n'avaient cependant rien de très compromettant. Il fallait donc chercher une cause particulière à ce besoin de s'éloigner qui les avait saisis subitement. Sartilly se souvint alors de cette tête qui s'était montrée un instant au-dessus de la cloison, et il comprit.

—Ils m'ont reconnu, pensait-il, et il ont eu peur d'être reconnus à leur tour.

La conclusion logique de ce raisonnement était que le brillant vicomte avait déjà rencontré quelque part ces baveurs de taverne, ce qui lui semblait bien invraisemblable. Il croyait se rappeler avoir entendu ailleurs la voix qui parlait allemand, mais dans quelles circonstances, c'est ce qu'il lui était difficile de deviner.

Très intrigué de ce nouveau mystère et habitué depuis deux jours à se défier un peu de tout, Edmond résolut d'éclaircir ses doutes-sur-le-champ et il appela le garçon, qui, selon l'usage, se pressa fort peu de venir. Quand il se décida à paraître, ce fut pour offrir toutes les sortes de bières que débitait l'établissement. Il parlait avec une telle volubilité, que le vicomte eut quelque peine à l'arrêter et à lui expliquer ce qu'il voulait.

—Connaissez-vous les personnes qui étaient là tout à l'heure? lui demanda-t-il en indiquant le compartiment voisin.

—Si vous croyez que je m'occupe des gens qui viennent ici, répondit le rustre; non, non, j'ai autre chose à faire, et pourvu qu'on consomme, le reste ne me regarde pas.

Puis reprenant sa voix monotone de garçon de café:

—Que faut-il servir à monsieur? Porter, pale ale, whisky...

Sartilly avait bonne envie de donner une leçon à ce serviteur mal appris, mais il tenait si fort à se renseigner, qu'il se contenta de penser d'ailleurs qu'il avait fait fausse route, et il se rappela l'explication donnée par la voix allemande et suivie de rires bruyants.

—Ah! c'est qu'il est fort, le patron! répétait à la fois les deux premiers interlocuteurs.

—Oui, si nous n'avions pas

garçon, et lui dit en le regardant d'une façon significative:

—J'ai cru reconnaître la voix d'un de mes amis, et il est parti si vite que je n'ai pas eu le temps de lui parler. Pour savoir si c'était bien lui, je donnerais volontiers un bon pourboire.

Persuadé que sa phrase et son offre, qu'il croyait fort adroites, produiraient un excellent effet, le vicomte attendait une réponse satisfaisante. Cette fois ce fut bien pis. Le garçon le regarda avec un air de moins en moins poli, leva les épaules et dit en ricanant:

—Ah! mais non! moi, je ne mange pas de ce pain-là. Cherchez-en un autre. Sans compter que le patron n'en veut pas ici des gens de chez vous, ajouta-t-il en tournant les talons.

—Il me prend pour un agent de police, pensa Sartilly, et maintenant je n'en tirerai absolument rien.

La conjecture était fondée et le vicomte ne tarda pas à avoir la preuve qu'il passait en effet pour espion. Il entendit dans le couloir la voix du garçon qui rendait compte à son maître de sa conversation, et il distingua cette phrase qui ne pouvait lui laisser aucun doute:

—Ah! il n'est pas malin ce-lui-là! de venir ici en paletot à collier de fourrures et en bottes vernies pour me raconter qu'il connaît le *lambin* d'à côté.

Bien que l'argot n'eût pas encore envahi autant que de nos jours le langage des gens bien élevés, Sartilly avait assez pratiqué certaines régions parisiennes pour savoir que, dans ce monde-là, *lambin* veut dire domestique. Il était donc sûr que les inconnus de la box étaient ce qu'on est convenu d'appeler à présent des gens de maison, et il fit son profit de ce renseignement inespéré. Mais il comprit aussi qu'il était inutile et peut-être dangereux de rester davantage. À en juger par ceux qui la fréquentaient et par le voisinage de la Petite Pologne, la taverne n'était pas longtemps tenable pour un homme de bonne compagnie et on pouvait fort bien craindre de s'attirer une mauvaise affaire en s'y arrêtant.

Sartilly, d'ailleurs, n'espérait plus rien apprendre d'intéressant. Son souper était achevé et payé. Il se leva, sortit en suivant le couloir par lequel il était venu et il crut remarquer en passant devant les box que les baveurs le regardaient d'une façon fort peu bienveillante. Le patron, qui se tenait à la porte du jardin, le toisa des pieds à la tête, comme s'il eût cherché à prendre son signalement pour lui refuser une autre fois l'entrée de sa taverne. Le vicomte ne pouvait plus en douter, sa qualité d'agent de police était bien et dûment constatée, et, malgré toutes ses préoccupations, il ne put s'empêcher de sourire de cette méprise saugrenue. Après un instant de gaîté bien court, il rebroussa dans ses réflexions et reprit machinalement le chemin de son domicile. Il était plus de dix heures, la pluie mêlée de neige avait cessé et les étoiles scintillaient au ciel.

Le vicomte releva le collet de son paletot, mit ses deux mains dans ses poches et prit, pour se réchauffer, un pas très accéléré. La pluie qui était tombée à l'entrée de la nuit n'avait pas amené le dégel et la terre durcie resonnait sous le talon de ses bottes. Le bruit sec et cadencé de sa course se répétait si fortement que Sartilly eut un instant l'idée que d'autres pas suivaient le sien. Il s'arrêta, par excès de précaution, car il ne croyait pas qu'on put l'espionner dans un quartier où personne ne devait s'attendre à le rencontrer, et il regarda autour de lui. Il n'entendit plus rien et il eut beau examiner attentivement le terrain, et il ne vit rien.

Il se remit en marche, convaincu de s'être trompé, et comme le froid le saisissait, il hâta le pas afin de ne pas se laisser engourdir. Au moment où il arrivait à l'angle d'une rue étroite qui débouchait sur le haut du faubourg, il vit se dresser devant lui une forme humaine; au même instant, un bâton tournoya dans l'ombre et s'abattit, en sifflant, sur sa tête.

A Continuer.

REMILLARD & FLYNN
AVOCATS
BUREAUX:—59, rue St. Pierre, près du
Marché Champlain.
Québec, 4 nov. 1874

Grande Excitation

NOUVELLEMENT REÇUES:
30 Caisnes de Produits de toutes largeurs
dusnes très nouveaux.
A vendre par
TH. HUDON.

TAPIS!!!

10 Balles de Tapis Bruxelles, Impérial,
Ecosais, Tapiserie, etc., etc., pose à la
satisfaction des acheteurs.
A vendre par
TH. HUDON.

TWEEDS!!!

Notre assortiment de Tweeds Anglaises,
Françaises et Canadiennes est un complet.
Variété très étendue dans le Département
des Rides et Robes: nos Soies sont 4, 6, 8
meilleur marché que l'an dernier, ainsi
des départements suivants:

Département des Draps,
Département des Hardes Fines,
Département des Flanelles,
Département des Châliures,
Département des Tonnies,
Département des Fours,
Etc., etc., etc.

CHAPEAUX!

Élégantes formes de Chapeaux en Satin
et Fines pour Messieurs.
Nouveaux Chapeaux en Fines et en
Paille pour Dames.
Etc., etc., etc.
Avantage: UN SEUL PRIX.

TH. HUDON,
24, rue de la Concorde,
St. Roch,
Québec, 1er avril 1875.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE

SUR LA VIE
La Royale Mutuelle du Canada

Incorporée par acte du Parlement, 1875.
CAPITAL: 1,000,000
En 10,000 Parts de 100 chaque.

COMITÉ DE RÉGIE PROVISOIRE:
Hon. James Skene, Président
Edward Griffin, 1er Vice-Président.
Joseph A. Lacombe, 2nd Vice-Président.
Hon. Malcolm Cameron
L. A. Jetté M. P.
Robert Leas
Henry T. Corbett M. D.
Joseph Ryan M. P.
J. Shilley M. P.
J. R. A. Belque
Wilfrid Laurier M. P.
P. A. Egleson.
H. Lapierre
Alexander Russell.

Le Livre de Souscription de cette Com-
pagnie sera ouvert à commencer de ce
jour au No. 14, rue de la Paroisse, chez
M. Dupuis, Delagrave & Co, No. 26,
rue St. Pierre.
A. J. AUGER,
Agent.
Québec, 19 mai 1875—1m

BOIS A VENDRE.

Le Soussigné a un magnifique stock de
Bois assortis de toutes descriptions, tel que
EPINETTE ET PIN,
Embovetté et non Embovetté. Aussi
Bardeaux, Tingles, etc.

De première qualité. Il est prêt à recevoir
tous ordres, à tout séchage de
Bois de Construction de toutes dimensions
—AUSSI—
Quincaillerie pour Maîtres, avec des libérales
données.

ARCHER & CIE.

Québec, 24 mai 1875—1m36

AVIS IMPORTANT.

Nous prenons la liberté d'an-
noncer à nos pratiques et au
public que nous venons de recevoir
cent (100) pièces de Toile
pour Costumes de Dames valant
12 1/2c

—AUSSI—
2 Caisnes d'Étoffes à Robes as-
sorties dans lesquelles se trouvent
des Alpacas sur chaîne de soie
valant 45c et vendus 30c.
1 Caisse de Soie Japonaise uni
à 50 et 55c valant 70 et 75c.
1 Caisse de Soie Japonaise rayée
valant 40c offerte à 25c.

—DE PLUS—
10 Caisnes de Chapeaux pour
Dames dans les derniers goûts.

BRUNET & LAURENT,
A l'Enseigne de la Feuille d'Erable,
53, rue St. Joseph, St. Roch,
Québec, 11 mai 1875

Acte concernant la Faillite de 1869

ET SES AMENDEMENTS.
Dans l'affaire de
LOUIS FERREAU,
Failli.

Je, soussigné, OLIVIER ROCHETTE,
de Québec, ai été nommé syndic dans cette
affaire.
Les créanciers sont requis de filer leurs
réclamations devant moi sous un mois, et
s'assembler de créanciers aura lieu à
mon bureau, rue St. Valier, No. 160, le
VINGT-UN IÈME jour de JUIN prochain,
à DEUX heures P. M., pour l'examen
public de la faillite et pour le règlement
des affaires de la faillite en général.

OLIVIER ROCHETTE,
Syndic.
Québec, 21 mai 1875—15

Acte concernant la Faillite de 1869

ET SES AMENDEMENTS.
Dans l'affaire de
SIFROI ROY ou DESJARDINS, Com-
merçant, Forgeron, de Notre Dame de
Laterrière,
Failli.

Le failli m'a fait une cession de ses biens
et les créanciers sont requis de se réunir
à mon bureau, Bâtisse du Télégraphe, rue
St. Pierre, à Québec, LUNDI, le 14e jour
de JUIN 1875, à 2 heures P. M., afin de
prendre connaissance de l'état de ses
affaires et de nommer un syndic.

OWEN MURPHY,
Syndic Provisoire
Québec, 1er juin 1875—21a

Acte concernant la Faillite de 1869

ET SES AMENDEMENTS.
Dans l'affaire de
JOSEPH GAGNON, de Ste. Félité, Co-
de Bimouli, marchand,
Failli.

Je, soussigné, OWEN MURPHY, Syndic
Officiel, de Québec, ai été nommé syndic
dans cette affaire.
Les créanciers sont requis de produire
leurs réclamations sous un mois, et sont
requis de se réunir à mon bureau, Bâtisse
du Télégraphe, No. 26, rue St. Pierre, Qué-
bec, MARDI, le HUITIÈME jour de JUIN
1875, à ONZE heures A. M., pour l'examen
public de la faillite et pour le règlement
des affaires de la faillite en général.

Le failli est par le présent acté d'y
assister.

OWEN MURPHY,
Syndic.
Québec, 22 mai 1875—31a

Acte concernant la Faillite de 1869

ET SES AMENDEMENTS.
Dans l'affaire de
DAME MARGUERITE LEPAGE, épouse
de LOUIS LEVASSEUR, de St. Jérôme
de Malabar, marchande,
Failli.

Je, soussigné, OWEN MURPHY, Syndic
Officiel, de Québec, ai été nommé syndic
dans cette affaire.
Les créanciers sont requis de produire
leurs réclamations sous un mois, et sont
requis de se réunir à mon bureau, Bâtisse
du Télégraphe, No. 26, rue St. Pierre, Qué-
bec, MARDI, le HUITIÈME jour de JUIN
1875, à DEUX heures P. M., pour l'examen
public de la faillite et pour le règlement
des affaires de la faillite en général.

Le failli est par le présent acté d'y
assister.

OWEN MURPHY,
Syndic.
Québec, 22 mai 1875—31a

Acte concernant la Faillite de 1869

ET SES AMENDEMENTS.
Dans l'affaire de
SINON RODREAULT, de l'Aube St. Jean,
Failli.

Le failli m'a fait une cession de ses biens
et les créanciers sont requis de se réunir
à son bureau, 1, Anse St. Jean, District
de Sagouay, MICHIGIPI, le NEU-
VIÈME jour de JUIN prochain, à DIX
heures A. M., pour recevoir un état de ses
affaires et nommer un syndic.

R. HENRY WORTLE,
Syndic ad interim.
Québec, 24 mai 1875—25

ACTE DE LA FAILLITE 1869

Dans l'affaire de
JOHN WEBB, de la Paroisse de Ste. Jeanne
de Nouvelle, Comté de Portneuf, Man-
ufacturier de Papier, faussant affaire à
à Québec,
Failli.

Le failli m'a fait une cession de ses biens
et les créanciers sont requis de se réunir
à son bureau, No. 17, rue St. Pierre,
Québec, MARDI, le QUINZIÈME jour de
JUIN, à DEUX heures P. M., pour recevoir
un état de ses affaires, et de nommer un
Syndic.

WM. WALKER,
Syndic ad interim.
Québec, 26 mai 1875—24

AUX LAITIERS.

A LOUER POUR PACAGE.
Dix-sept arpents de terre sur le Chemin
St. Foye, à deux milles de la Barrière.
S'adresser à
TERRIER & DELAGE,
No. 6, rue d'Algonquin,
Québec, 1er mai 1875.

A LOUER.

Un Magasin d'Épicerie de première
classe, avec Logement, situé à St. Roch de
Québec, au coin des rues Grant et des
Forces, occupé depuis dix ans par M. W.
F. Langlais.
Possession au premier de Mai prochain.
S'adresser sur les lieux au soussigné.
F. L. GAUVREAU,
Notaire.
Québec, 30 février 1875—182a

Pigeon-hole à Vendre.

DEUX MAGNIFIQUES PIGEON-
HOLE à bonnes conditions.
S'adresser à
HONORÉ BELLEAU,
Meublier,
rue St. Joseph, St. Roch,
Québec, 7 mai 1875

MAGASIN CENTRAL

DE
Modes Françaises et Anglaises.

On trouvera au Magasin Central,
No. 56, RUE ST. JOSEPH
St. Roch, chez:

H. GUIMONT & CIE.,

L'assortiment le plus riche de Cha-
peaux de Dames.
Ces Chapeaux sont le suprême de la
coquetterie, de l'élégance et de la fash-
ion. Ces chapeaux sont parés de tout
ce qu'il y a de plus riche, de plus beau,
de plus moderne, et sont à la mode.
Le magasin est assés de Plumes à la
Fleurs brillantes de toutes saisons, d'un
naturel inimitable. Rubans aux manes
les plus fabuleuses, Formes de Chapeaux,
dernier style de Paris et de Londres,
Grapes, et Guirlandes de Fleurs.

L'assortiment se compose des Parfums,
des Eaux de Toilette et des Savons
les plus choisis. Ce sont les plus précieus
produits de Paris et de Londres. Nous
appelons spécialement l'attention du public
sur ces articles. Comme ces Parfums
sont des condiments obligés de la propreté
et de l'hygiène, les meilleurs et les plus
à la mode sur le marché ont été importés.

Dans l'assortiment, se trouvent aussi des
Dentelles, extraordinairement précieuses
de fabrication Française. Les Dames sont par
le présent notifiées de venir voir ces Den-
telles très-rare et très-riches. Les patrons
en sont variés et sont d'un travail remar-
quable.

Venez au MAGASIN CENTRAL visiter
les Chapeaux, les Dentelles, les Parfums
et les Dentelles les plus magnifiques
que l'on puisse trouver sur le marché.

Québec, 1^{er} mai 1875—1m

DÉMÉNAGEMENT.

Le Soussigné informe ses pra-
tiques qu'il a transporté son éta-
blissement au No. 37, RUE ST.
PAUL, vis-à-vis des magasins de
M. J. B. RENAUD.

Il continuera comme par le
passé à prendre des pensionnaires
et à fournir des effets pour les
navigateurs.

E. PAQUET,
37, rue St. Paul.

Québec, 5 mai 1875—2fano

TAPISSERIE!!

TAPISSERIE!!!
TAPISSERIE!!!
Depuis 5 cents la pièce à 50 cents

Chez
FRED. W. VANNER,
No. 441, rue St. Joseph, St. Roch
Québec, 6 avril 1875—2m

Jos. Gauthier & Frère

No. 116, RUE ST. FRANÇOIS,
(Près de l'Eglise de la CONGREGATION),
St. Roch de Québec.

Informant leurs nombreuses pratiques et le
public en général qu'ils sont prêt à recevoir
comme par le passé toutes commandes
pour l'ÉPIGRAMME DE MAISON ET
D'ENFANT, une et décoratif, Tenture
et Fresques en couleurs à l'huile, à l'Élan
Peinture et Dorure d'Église, Tapissage,
Vitrage, etc., etc.

Les ordres donnés sont exécutés promp-
tement, dans le goût le plus moderne et
par des ouvriers d'une compétence reconnue
Québec, 18 mars 1875—3mp

Graines de Semence

Pois choisis, Avoine,
Blé de la Mer Noire,
Graine de Mil,
Graine de Trèfle,
Blé d'Inde, etc.

—AUSSI—
Fleurs de toutes sortes, telles que Sup-
plier Extra, Extra, Extra, du Prin-
temps, Fine et Middling de première
qualité; Lard Mors et Thin Mors, Farine de
Blé d'Inde, Son, Gaudrille.

A vendre par
LABOCHÉ & CIE.,
Rue St. Paul, Basse-Ville.
Québec, 15 mai 1875.

PAUL COUSIN,

ARCHITECTE et DESSINATEUR,
Bâtisse du Journal de Québec, Place d'Armes,
QUÉBEC.

Se charge de la confection des Plans de
Maisons, Collèges, Couvents, Églises, Pres-
bytères, Hôtels en tous genres, etc., etc.
Régimes et Spécifications.
Aussi Dessins d'ornementation et Plans
pour brevets d'inventions.
Québec, 13 mars 1875—3m

J. M. TARDIVEL,

PEINTRE-DECORATEUR,
No. 24, RUE BUADE, HAUTE-VILLE
IMPORTATEUR DE
TAPISSERIE FRANÇAISE, PEINTU-
RES, HUILES, VITRES, ETC.,
Québec, 27 février 1875—1a

REÇU D'EUROPE

Par le Steamer POLYNESIAN
Un envoi très-considérable de Musique
Vocale et Instrumentale.

Romances Françaises, Duos, Trios,
Chœurs, Musique de Piano, des

Annonces Nouvelles.

M. T. Huot, Ferblantier.
A vendre—F. X. Garant & Co.
Bouillon Froid—C. & W. Wurtele.
Excursion à Ste. Croix—Ed. Barras.
Couchettes en Fer—H. S. Scott & Co.
Vente à l'Encombre—Casey & Co.
Déplacement—Aut. Piquet.
Nouvelle Importation—Fyfe & Garneau.
C. Navigation Union—Geo. Paterson.
Avertissement pour l'année 1875—Glover, Fry & Co.
Chapelier à la mode—J. B. Laliberté.
Avis au Public—T. E. Giffard.

QUEBEC.

VENDREDI, 4 JUIL 1875.

Pêle-Mêle.

Le ministère local se prétend innocent de tout péché et blanc comme l'hermine. S'il a failli, dit-on, il ne s'en est pas aperçu. Il est difficile de croire à tant d'innocence lorsqu'on passe en revue les candidats dont il s'entoure. Répudie-t-il aucun de ceux dont les fautes sont célèbres? S'éloigne-t-il de M. Oumet? Bannit-il M. Chapleau de ses rangs? Fait-il mauvais figure à M. Beaubien? Tourne-t-il dos à M. Blanchet? Pas le moins du monde. Tous ils sont ses candidats. Si on attaque M. Oumet, il le défend; si on touche à M. Chapleau, il le protège; et il en agit ainsi pour tous les autres.

Ses organes dans la presse sont les apologistes du Pacifique et des Tanneries. Ils font dans le même article son éloge et celui de M. Oumet ou de M. Langevin.

Faut-il s'en étonner? Non vraiment, car sans l'appui de M. Oumet que serait M. de Boncherville? et sans l'amitié de M. de Boncherville que deviendrait M. Oumet? Unis, ils sont inséparables; déunis, ils seraient nuis.

Le spectacle n'en est pas moins extraordinaire: un ministère se maintenant à l'aide du concours que lui prête celui qu'il a tué; et les ministres noyés se soutenant encore sur l'eau grâce au secours de ceux qui les ont jetés par-dessus bord.

L'accord entre les partisans du ministère actuel et ceux du ministère précédent, est complet. M. Masson donne le baiser de paix à M. Chapleau; M. White, de la Gazette, de Montréal, qui a dénoncé si énergiquement le scandale des Tanneries et qui pour cela avait été traité de tannier par la Minerve et le Canadien, est admis de nouveau dans les bonnes grâces du sénat conservateur; nous ne tarderons pas à voir le Nouveau-Monde soutenir quelque part la candidature de M. Dansereau.

Cette union bizarre est forcée, nous l'admettons; mais c'est aller trop loin que de croire que la province la ratifiera. L'opinion la trouve avec raison monstrueuse. Elle dit à M. de Boncherville: Si vous croyez M. Oumet coupable, pourquoi ne rompez-vous pas avec lui? Elle dit à M. Oumet: Si vous trouvez que M. de Boncherville a fait injustice en vous déclarant coupable, pourquoi l'appuyez-vous?

Aussi le peuple dans sa justice confondra-t-il les uns avec les autres; et il serait difficile de prévoir s'il y aura plus de partisans de M. de Boncherville ou de battus de partisans de M. Oumet d'écartelés.

Quebec-Est.

Il y a eu la semaine dernière une nombreuse réunion des électeurs de St. Sauveur favorables à l'élection de M. Shehyn. La réunion a été très-sympathique et enthousiaste. Tous ceux qui connaissent St. Sauveur ont vu dans cette démonstration un présage certain que M. Shehyn y obtiendra une grande majorité.

M. Shehyn a exposé ses vues de la façon la plus nette et la plus satisfaisante. Il a été suivi par M. Rémillard dont le discours a fait très-bon effet. Fidèle à ses habitudes, le Canadien donne ce matin des parodies de ses discours. Notre confrère devrait vraiment profiter du passage des troupes de saltimbanques qui traversent notre ville pour s'y procurer un emploi digne de lui. Il n'est pas à

Livre Bleu.

La malice d'hier nous a apporté le rapport annuel de l'Etat de la milice pour l'année 1874.

Ce rapport volumineux—393 pages—se compose du rapport du commandant en chef de la milice, le major Selby Smith, qui occupe dans le livre bleu l'espace de vingt et une pages. Sont annexés ensuite à ce rapport 10. ceux des députés adjoints généraux de chacun des districts militaires de la Province; 11. les rapports des inspecteurs d'artillerie d'Ontario et de Québec; 12. les rapports sur les écoles d'artillerie A (Kingston) et B (Québec); 13. les rapports d'inspection des corps dans les différents districts; 14. un rapport du Lt. Col. Brunel sur les cibles de la Province, avec quatre dessins; 15. les rapports d'inspection des différents arsenaux; 16. les certificats d'école d'artillerie d'Ontario et de Québec; 17. les certificats d'école d'instruction militaire; 18. les certificats du bureau des examinateurs; 19. les rapports des directeurs des arsenaux; 20. les rapports des corps qui ont complété les exercices en 1873-74 dans les onze districts militaires.

Dans son rapport le major général Selby Smith entre dans des considérations importantes sur l'état de la milice dans les principales provinces de la Province. Il est d'opinion qu'il y a une sérieuse lacune dans le mode d'instruction militaire; les canadiens qui se livrent à l'étude de l'art militaire manquent des véritables modèles qui pourraient leur transmettre avec les connaissances les saines traditions. Sous ce rapport le rappel de toutes les troupes anglaises a été préjudiciable; sans compter qu'il a affaibli l'esprit militaire dans la population. On n'a plus l'exemple militaire, l'annulation de la discipline et de l'instruction et tout ce qui est nécessaire pour faire des soldats. Il faut absolument obvier à cette lacune et prendre les mesures d'encouragement et de stimulation nécessaires; il ne faut pas oublier, observe le major général, dans la richesse et la prospérité commerciale la possibilité du danger; il ne faut pas oublier que pour former des bataillons et des régiments il ne suffit pas de donner aux hommes l'uniforme militaire et leur mettre la carabine au poing pour les envoyer au feu. Les institutions militaires doivent grandir avec le développement du pays; c'est ainsi que cela s'est passé chez toutes les nations du globe. Le Canada a assumé le contrôle d'un vaste territoire, plus grand que la moitié du continent, avec une énorme frontière qui va de l'Atlantique au Pacifique; il n'est pas simple exemple que les autres pays des colonies ordinaires de dissensions et de troubles intérieurs.

Le major général suggère que les écoles d'artillerie déjà existantes soient converties en écoles de brigade pour les trois armes; qu'une compagnie du génie et trois compagnies d'infanterie soient de suite incorporées, la première en demi-compagnie qui ferait partie de l'artillerie à Québec et à Kingston; l'autre formerait une compagnie à Toronto dans le nouveau fort; une à Ottawa, qui est le siège du gouvernement; chacune d'elle aurait un instructeur très capable sorti de l'armée royale, auquel on donnerait un rang d'officiers dans la milice. Ce serait à une mesure très utile, car les officiers et sergents dans la milice espèrent à l'avenir avoir des hommes même les rudiments de l'art militaire, se font bien rares aujourd'hui; ces écoles fourniraient un noyau d'instructeurs réellement capables.

Le major général est d'avis que les camps d'exercices seraient d'après ce système une valeur incontestable. Tout en nous inclinant respectueusement devant cette opinion, nous sommes d'avis cependant que ces camps d'exercices, tout excellents qu'ils sont, ne durent pas assez longtemps pour que les hommes puissent en profiter; ils représentent la vie ordinaire trop tôt, au moment où ils commencent à faire quelque chose de convenable, et quinze jours après tout est oublié, tout est perdu; s'il y avait un exercice pour chaque bataillon à ses quartiers pendant une seule période de temps durant la saison de l'hiver, tout en augmentant pour les officiers et soldats les moyens d'émulation, les exercices du camp pourraient alors être d'une grande utilité; quinze jours d'exercice l'hiver, dans un camp, quinze jours d'exercice l'hiver aux quartiers de bataillon, cela augmenterait considérablement l'efficacité des corps et l'esprit militaire qui doit les animer.

Le major général signale des irrégularités sérieuses dans l'entretien des armes. Ces armes sont déposées au quartier général de la compagnie et le capitaine en prend soin disant son moyen \$40 par an.

Le major général suggère que sur l'ordre du commandant du bataillon, quand il le voudra, ces armes soient transférées au quartier général du bataillon. On supprimerait ainsi la dépense de \$40, et les armes seraient mieux entretenues.

Il a visité les arsenaux de London, Toronto, Kingston, Montréal et Québec et les a trouvés dans un ordre parfait. Il recommande que le ministère de la guerre retienne pour le Canada 60,000 carabines Snider; ce qui ferait en tout dans le pays 120,000 carabines Snider; ces armes coûtent \$220 chacune. Il y a dans les arsenaux 200,000 lbs. de poudre sans compter les munitions des batteries A et B. Pour les exercices d'été la grosse tunique en drap sera remplacée par un froc en serge fabriquée au Canada.

Le tableau suivant indique le nombre de ceux qui ont fait l'exercice cette année dans chaque province proportionnellement à la population.

Province	Population	Ont fait l'exercice
Ontario	1,620,551	13,457
Québec	1,191,518	9,992
N.-Brunswick	284,584	2,876
N.-Écosse	388,500	3,225
M. Manitoba	15,000	126
Colombie Brit.	15,000	126
Pr. Prince-Édouard	94,021	788 (propr.)

La proportion de ceux qui ont fait l'exercice est de 2 pour cent.

Ille du Prince-Édouard, est de 43,000 hommes soit 1/5 pour cent de la population, à ajouter à cela la brigade du Grand Tronc, à savoir 2,128 hommes.

Milice de réserve, 655,000, soit un total de 700,000 hommes âgés de 15 à 60 ans. Quant au mode de recrutement, le major général ne fait pas de suggestion particulière sur le sujet. Il remarque cependant qu'il faudrait améliorer le système actuel.

Il y a 39 compagnies indépendantes dont 3 à Manitoba, 4 dans la Colombie et 8 dans le Nouveau-Brunswick; le major général suggère que la majorité des quinze autres pourrait être avantageusement licenciée.

Il propose des succursales d'école d'artillerie à Montréal et Toronto, ce qui pourrait permettre à nombre d'officiers et d'artilleurs volontaires de suivre un cours de peu de durée, ce dont ils ne peuvent plus maintenant, vu leur éloignement de Kingston ou de Québec. Il propose d'augmenter à \$1.50 par jour la solde des officiers qui assistent aux cours d'artillerie.

Il suggère que les officiers de l'état major de district ne soient nommés que pour 5 ans; après lequel laps de temps ils pourraient continuer à garder leur position sur preuve de compétence.

Le major général se plaint de ce que les titres militaires sont trop communs dans le pays. C'est là une vérité qui nous fait plaisir d'entendre dire, en Canada on est tous plus ou moins capitaine et généralement colonel, souvent sans avoir vu d'autre feu que celui qui fait bouillir la marmite; c'est un abus à corriger.

Tout obtenir un grade, la durée de service est de cinq ans; le major général suggère qu'elle soit de sept ans.

L'auteur du rapport s'étend ensuite en de longues considérations sur la constitution d'un état major, les certificats de capacité et d'expérience que devraient avoir les officiers qui le composent. Il propose que ces officiers ne soient nommés que pour cinq ans et rééligibles sur preuve de capacité.

En somme, le rapport du major général Selby Smith renferme d'excellentes vérités dites sans détour dans le plus grand intérêt de la milice, et aussi des suggestions non moins excellentes sur lesquelles nous reviendrons.

Dans leurs rapports, la plupart des députés adjoints généraux recommandent l'établissement d'arsenaux ou salles d'armes aux quartiers généraux de bataillon. Dans un rapport parfaitement rédigé, le colonel Strange, inspecteur d'artillerie, propose au gouvernement de vendre les vieilles pièces d'artillerie comme du vieux fer et de les remplacer par des canons rayés Palliser de 64/32 se chargeant par la bouche.

À Québec, il y a 173 tonnes, 16 quintaux, de vieilles pièces que l'on peut vendre à 24 \$ 60 par tonne, ce qui ferait \$716 18-64. Le col. Strange demande aussi l'achat de commencer même sur la plus petite échelle possible, la fabrication et la réparation des munitions de guerre les plus nécessaires pour la défense du pays.

Le Lt. Col. Strange fait aussi plusieurs autres suggestions de détail pour l'économie intérieure de l'artillerie. Son rapport marque au com d'artillerie expérimenté.

En 1874, il y a eu 5 certificats de lère classe et 43 de seconde classe d'accordés à l'école d'artillerie à Québec.

L'émigration Française au Canada.

Nous croyons devoir emprunter au Journal du Havre quelques renseignements peu connus à ce sujet et qui proviennent de source officielle.

Ce n'est qu'assez tard que les Canadiens ont songé, dit notre confrère, à appeler à eux l'émigration française. Avant 1872, on ne comptait guère qu'une vingtaine d'émigrants se dirigeant annuellement vers ce pays; qui ouvert à deux battants à l'émigration anglo-saxonne, parvint, lui aussi, à être absorbé par cette race. Mais en 1872, le gouvernement canadien, mieux avisé, généralisa le mouvement d'émigration et l'étendit à la France, à l'Allemagne et à l'Italie. Ses efforts ne tardèrent pas à recevoir leur récompense, et le résultat acquis démontre, selon nous, que le Français émigre, lorsqu'il y est invité, émigre avec autant de facilité que l'Anglais et l'Allemand.

En effet, le gouvernement canadien possède, à Paris, une agence centrale d'émigration, avec succursale au Havre. Tous les émigrants recrutés par cette agence viennent s'embarquer dans notre port. Or, en 1872, le nombre des émigrants parti du Havre pour le Canada s'éleva à 800; en 1873, il monta à 2,083, et en 1874, il est de 1,827. La différence en moins pour l'année 1874, est de 256.

Cette diminution, qui, du reste, a existé dans tous les pays, en Angleterre comme en France, est due à la crise américaine. Plus de 8,000 Canadiens Français, employés aux États-Unis, se sont vu forcer, faute de travail, de retourner dans leurs foyers, ce qui a produit un abaissement de saisi au Canada et, naturellement, par suite, une décroissance dans l'émigration européenne.

Le chiffre de 1,827 émigrants, partis du Havre pour le Canada, comprend 1,355 Français, 234 Italiens, 76 Suisses, 59 Allemands, 37 Belges, 22 Allemands, 14 Russes et Anglais. Dans ce nombre se trouvent: 1,056 adultes du sexe masculin, 368 adultes du sexe féminin, 318 enfants âgés d'un an à douze ans et 85 nourrissons.

Les départements qui ont fourni le plus fort contingent à l'émigration vers le Canada sont: la Meuse, la Meurthe, la Moselle, les Vosges, la Haute-Saône, la Côte-d'Or, le Doubs, le Jura, la Sarthe, Maine-et-Loire, la Vendée, la Loire-Inférieure, l'Ille-et-Vilaine, le Morbihan, les Côtes du Nord, le Finistère et la Manche.

Comme preuve de la réussite du mouvement français vers le Canada, l'agence d'émigration franco-canadienne signale l'inscription sur ses registres de 463 émigrants partis, l'année dernière, à la

requête de leurs parents et amis. Ces émigrants qui, bien souvent, reçoivent de l'argent pour payer leur passage, et d'autres, encore ont pris au bureau de l'agence des lettres de crédit sur le Canada pour une somme d'environ fr. 200,000; mais comme ils emportent, en outre, des valeurs réalisables à la Bourse de Paris, l'agence évalue à fr. 300,000 les sommes qu'ils ont dû emporter dans le pays en 1874.

Cette faible semence déposée sur la terre étrangère par des mains françaises a produit pour la France une véritable récolte. Nos affaires avec ce pays, qui n'étaient que de 4 millions et demi en 1872, se sont élevées à 10 millions en 1873, et nous avons l'assurance qu'elles ont dépassé de beaucoup ce chiffre pendant l'année 1874.

En examinant l'émigration française par groupes professionnels, nous trouvons qu'il est allé en 1874, au Canada: 332 agriculteurs et fermiers, 196 mineurs, 65 personnes appartenant à l'industrie du bâtiment, 55 journaliers, 35 charpentiers, 24 mécaniciens, 35 menuisiers, 15 plombiers, 18 cordonniers, 16 forgerons, 11 chaudronniers, 11 peintres, 11 lithographes, 15 boulangers, 31 tisseurs, 10 horlogers, 9 brasseurs, 19 tailleurs, 11 serruriers, etc. Parmi les personnes du sexe féminin, nous voyons figurer: 81 fermières, 28 blanchisseuses, 5 repasseuses, 149 lingères, 85 ménagères, 9 cuisinières, etc.

En faisant cette énumération, ne peut-on regretter, à un autre point de vue, que tous ces Français abandonnent le sol natal quand on constate que nos colonies continuent à manquer de bras? Nos compatriotes s'exilent à la Plata, au Canada, tandis que la Guadeloupe, la Martinique, l'Algérie, sont délaissées par eux.

Télégraphie générale.

Londres, 3.

On publie ici un dépêché d'un cyclone a fait beaucoup de ravages sur les côtes de Chine et a causé la perte de plusieurs navires.

Une dépêche de Paris au Times dit que M. Ollivier publiera bientôt un livre sur le coup d'état et le plébiscite. On s'attend que cet ouvrage fera grande sensation.

Paris, 3.

La République Française dit que le comte Von Puchner, ambassadeur allemand à Bruxelles, a fait de nouvelles représentations au gouvernement au sujet des processions catholiques.

Bruxelles, 3.

40 personnes ont été arrêtées à St. Nicolas, près de cette ville, pour avoir pris part dans une bagarre causée par une intervention étrangère dans une procession religieuse.

Lisbonne, 3.

60 personnes se sont noyées près de Lisbonne. Elles étaient à bord d'un bateau désestivé sur le Tage.

Memphis, Tennessee, 3.

L'Académie dit que la récolte de blé cette année dans le pays environnant est la plus considérable qu'il ait encore été vu depuis 1860.

New-York, 3.

Une dépêche de Boston mandate que Wendell Phillips, a dit hier qu'il était satisfait de la lettre du Président, mais que néanmoins il considère Grant comme le seul homme en état d'être élu président pour le troisième terme.

Milwaukee, 3.

La cérémonie de l'installation du Bv. J. M. Hanni comme archevêque, a eu lieu aujourd'hui à la cathédrale. Parmi les dignitaires ecclésiastiques présents se trouvaient Mgr. Roncetti, l'abbé papi, et le Dr. Ubbaldi.

Port Jarvis, 3.

Sur les montagnes, depuis Whitehaven jusqu'à Goldsboro, 42 fermes avec les granges, instruments aratoires, bétail, ont été détruites par le feu.

En outre, dans la région de Monks County, dix millions de pieds de bois de construction, 12 moulins à scie, quatre manganèses et au dessous de deux cents chevaux et bêtes à cornes, ont brûlé. On évalue les pertes, sans compter celles du bois debout, à environ \$500,000. Le gros des pertes retombe sur les gens pauvres. Le long de la rivière Mer, le feu s'est propagé avec tant de rapidité que les habitants n'ont eu que juste le temps de se sauver. Le village de Mud Run a été entièrement rasé par l'élément destructeur. Cet endroit était l'un des chantiers de bois les plus considérables du nord de la Pensylvanie.

FAITS DIVERS.

REMIS.—Les soirées de variétés, qui devaient avoir lieu lundi et mardi prochain à la Salle Jacques Cartier au profit du corps de musique des citoyens sont remises à un peu plus tard.

Nous donnerons dans quelques jours avis du jour qu'elles auront lieu.

CONCOURS D'ÉMULATION.—L'Union Commerciale organise un 21ème concours d'émulation qui aura lieu dans leurs salles (la maison du Patronage) mercredi le 9 juin. Des listes pour concurrents sont déposées chez M. Ovide Fréchette, libraire, Haute-Ville; MM. Blouin, Fréchet, Drouin, rue St. Joseph, St. Roch et à leurs salles; tous les amateurs sont invités à s'inscrire.

MÉNESTRES.—La troupe des ménestres Burgess continue à attirer foule à la Salle de Musique; les différents sujets, tant chantiers que danseurs, se tiennent à prouver chaque soir leur talent. Le propriétaire de la troupe a l'heureuse idée de créer pour demain soir trois prix aux meilleurs danseurs de Québec qui décideront entrer au lieu. Avis aux amateurs.

ALARME.—Hier après midi il y a eu alarme de feu à la boîte 8.

Le Morning Chronicle, de ce matin porte plainte contre le gardien de la station No. 2 parce qu'il ne s'est pas rendu à la sonnerie de l'alarme.

Voici comment la chose s'est passée, le

gardienn'a entendu que trois coups et est parti immédiatement avec tous les appareils à feu pour la station centrale pour s'informer qu'elle était l'alarme donnée, et muni des informations nécessaires s'est rendu immédiatement à son poste.

MISE À L'EAU.—MM. Gingras et Valin ont mis à l'eau ce matin de leurs chantiers, sur la Rivière St. Charles, deux magnifiques navires.

L'eau a monté bien haut ce matin dans la Rivière et le village St. Charles baignait littéralement dans l'eau, comme Venise. De fait, le village porte aussi le nom de Venise Nouvelle.

MORTALITÉ.—Nous regrettons d'apprendre la mort du Dr. L. J. Roy, cote du Palais, arrivée hier soir. Le docteur avait su s'attirer l'estime de tous et sa mort sera regrettée par un nombreux cercle d'amis.

COURSE.—Un cheval a pris le mors aux dents hier soir sur le quai Wellington. Après une course folle de quelques instants, la voiture est venue frapper une maison et s'est brisée. Le cheval s'est fait plusieurs blessures.

ABUS.—Il est véritablement triste de voir l'état de nos rues quand il fait sécheresse un peu. On dirait en quelque sorte que l'eau est impossible à trouver. La rue St. Jean, entr'autres, mérite une mention spéciale; quand il vente un peu, à l'heure qu'il est, il est à peu près impossible de se risquer sur cette rue.

Nous espérons que les autorités vont y voir, et que maintenant nous pourrions nous promener sur la St. Jean, sans craindre de se perdre dans un tourbillon de poussière.

APPAREILS DE SAUVETAGE.—On a fait à Montréal l'essai des courroies de sauvetage brevétés dont est muni le steamer Sarmanth. Ces nouveaux appareils sont supérieurs à tout ce qui a été inventé jusqu'à présent, et on va les introduire à bord de tous les steamers de la ligne Allan.

MYSTÈRES DÉCOUVERTS.—On vient de faire à Lévis une découverte assez étrange et qui donne lieu à toutes sortes de suppositions.

Hier après midi des ouvriers employés par M. Lavoie, de Lévis, à creuser les fondations d'une maison ont trouvé les ossements de cinq cadavres. L'un de ces cadavres portait des marques qui ont particulièrement attiré l'attention et la curiosité des personnes présentes. Il avait un fer à cheval sur la poitrine et de gros anneaux autour des os des poignets. On a en outre trouvé à côté de ce même cadavre un gros couteau et quelque chose que l'on suppose être un poignard ou quelque chose de ce genre.

Les quatre autres squelettes n'offraient rien de remarquable.

La propriété où ces ossements ont été trouvés est située tout près du débarcadère des traversiers.

Il n'est pas de toutes les conversations à Lévis. On suppose que le squelette qui porte des anneaux est la dépouille de quelque grand criminel qui aurait été enterré en cet endroit après avoir été exécuté.

Tous ces ossements ont été déposés au musée de l'Université Laval.

On présume que ces inhumations datent d'un siècle.

DÉBOISEMENT.—Dans un livre très-intéressant publié en Angleterre sur les forêts, il est prouvé par des chiffres que le déboisement produit des conséquences désastreuses dans tous les pays. En Autriche, et surtout en Hongrie, à mesure que les forêts disparaissent, on remarque que le niveau des fleuves baisse, ce qui est plus chaud et souffle avec plus de violence et, enfin, que l'air est moins pur et les maladies pulmonaires plus fréquentes. On dit qu'à Pesth, Presbourg et à Vienne, la vie est insupportable pendant près des trois quarts de l'année.

Depuis que les environs de Rio Janeiro sont déboisés, la fièvre jaune ravage la population de cette ville.

Quelques pays ont compris combien il importe de conserver les forêts. L'année dernière, en Suède, on a passé une loi défendant d'abattre les arbres qui auraient moins de sept pouces de diamètre et moins de seize pieds de hauteur. En Suisse, on a fondé une société pour en couvrir le peuple à faire des plantations. Tout cela suffit pour nous démontrer toute l'utilité des forêts et porter nos cultivateurs, surtout ceux qui sont établis dans les vieilles paroisses, à planter des arbres sur leurs terres.

PAQUEBOTS Océaniques.—Le steamer Venezia, capt. McMaster, est entré dans le port hier à 5 h. p. m., à la remorque du vapeur Active. Il a brisé son essieu. Il vient de Pictou.

Le Corinthian, capt. Manley, est parti pour Glasgow ce matin.

Le steamer Roma, parti de St. Jean, Terre-Neuve, est arrivé hier à 4 h. p. m. dans le port avec du charbon pour Montréal, et est reparti pour cette ville après avoir changé de pilotes.

ENTRÉES.—Le nombre de navires entrés en douane à Québec depuis l'ouverture de la navigation jusqu'à hier, est de 186, y compris 18 des provinces maritimes.

Le nombre de ceux qui ont été acquittés est de 63, y compris 26 des provinces maritimes; ce qui en laisse 123 dans le port. Il y en a 22 dans le port de Montréal.

Depuis l'ouverture de la navigation, 149 navires ont obtenu des licences de cabotage à la douane de Québec.

APPAREIL MYSTÉRIEUX.—On lit dans le Ben Public:

La cour de police vient de se saisir d'une affaire des plus étranges. Le Star dans son édition de six heures hier soir s'exprime comme suit:

«Le plainte suivante a été déposée hier au bureau de police par le Dr. Charles Worms:

Lundi matin, le 31 du mois dernier, entre neuf et dix heures du matin, je

prenais une consommation avec un ami, dans la boutique de M. Eclair, rue Notre-Dame, lorsqu'un moment de payer, Joseph Poulin, marchand, entra et dit: «Je prendrais aussi quelque chose». Après avoir bu il me dit qu'il désirait me voir en particulier pour quelque affaire, et j'avais quelque chose à lui montrer. Je l'accompagnai en conséquence à une maison inhabitable portant le No. 8, rue Claude. En passant devant la porte du Dr. Mathieu, rue Notre-Dame, nous rencontrâmes *** qui paraissait siffler. Il nous suivit jusqu'à la maison en question et lorsque je fus entré il ferma les portes derrière moi.

Après que nous eûmes traversé trois chambres, Joseph Poulin se tourna vers moi et dit: «Maintenant que je me trouve seul avec vous dans cette chambre, nous allons causer affaires; vous avez \$6.00 dans votre poche, je sais que vous les avez et sur cette somme j'en ai mis par là que celle de M. *** et vous ne m'obligeriez pas à vous la rendre.

Je répondis que j'avais ce \$7 sur moi et retirant mon habit je retournai mes poches pour lui montrer que j'en avais cette somme et j'étais: «Tenez moi si vous voulez, mais je ne puis rien faire de plus, j'ai vu en votre pouvoir, agissez comme il vous plait.

Pendant que j'étais mon habit, Poulin enleva également le sien et se saisissant d'un fouet brisé il s'élança sur moi en faisant avec cette arme des gestes menaçants et en disant: «Vous devez avoir donné cet argent à votre femme ou à un ami, car elle paraissait fort joyeuse hier; vous allez maintenant donner un billet pour que nous puissions obtenir cette somme et pendant ce temps vous resterez ici. Je vous qu'il y avait sur le bureau placé sur le coffre-fort, du papier de l'encre et des plumes. Je refusai d'écrire disant que j'avais jamais quitté cette somme, et que si je pouvais requérir cette chambre je prouverais la vérité de mon assertion.

Alors le compagnon de Joseph Poulin lui dit en anglais: «Give him a chance. Poulin répondit: «Si vous êtes satisfait de cela je le laisserai aller.» et il consentit alors à me laisser partir. Les portes furent ouvertes et je puis gagner la rue. Je me rendis ensuite au bureau du chef de police pour y faire une déposition. Je crois que ces personnes m'ont attiré dans cette maison avec l'intention de commettre un assassinat sur mes personnes.

Après cette déposition, des mandats d'arrestation ont été émis par le magistrat de police contre Joseph Poulin et son cousin Pierre Poulin, dont le nom était inscrit en blanc dans le rapport du Star. Ces deux messieurs ont été faits prisonniers et ont donné caution pour comparaitre demain matin et subir leur examen préliminaire.

SONS DE PARTOUT.—L'homme le plus riche du Vermont est M. T. W. Park, de Bennington. Ses propriétés sont estimées à \$17,000,000.

Un prince japonais, proche parent du Mikado, va entrer dans un régiment prussien, de manière à se familiariser avec la discipline de l'armée prussienne. Au bénéfice de Montague la semaine dernière, au Théâtre de Booth, New-York, les deux tiers de l'auditoire se composent de dames, et plusieurs d'entre elles lui ont jeté des bouquets. Les recettes de la représentation ont rapporté près de \$4,000 au bénéfice.

Cent vingt sportsmen anglais vont aller chasser le bœuf au Kansas. Buffalo Bill sera leur guide.

Une partie d'échecs de 16 ans.

En 1859, un jeune d'échecs, de Florheim, grand duc de Bade, commença par lettre une partie avec un joueur de New York qui vient de se terminer. Le New York a gagné.

Un homme qui s'est fait amputer le pied, à Paris, a tenté une action en dommages au chirurgien qui a fait l'amputation parce que au lieu de faire en terre son pied il en avait fait présent à l'école de Médecine.

Emile Chevalier vient de publier à Paris un ouvrage intitulé: Jeux de Bourse, Course de chevaux, Maisons de jeu, Loteries de la Loi.

Robes, bas, jarretières en paille, tel est le dernier d'écrit de la mode, ce maître que les femmes aiment à servir quelque tyranniques que soient ses lois.

La duchesse de Manchester a perdu toute sa fortune, \$150,000 au jeu.

Les chinois ont un moyen encore plus persuasif que tous ceux dont se servent les puritains pour guérir l'ivrognerie: ils vous tranchent tout simplement la tête.

Dames et Messieurs, de tous genres et dans le dernier goût, Hardes Faites assorties de toutes qualités.

PRIX DES PLUS MODÉRÉS.
OVIDE BOUCHARD,
À l'Enseigne du Pavillon Français,
Rue St. Joseph, St. Roch.
Québec, 10 mai 1876—lm

MAISON A MONTREAL,
Bossange & Gardine
30, HOPITAL STREET,
MONTREAL
Québec, 14 mai 1876—juc

